



L'Assemblée Générale de la FGF

du 22 octobre 2013 à Yaoundé Cameroun

Discours d'ouverture du Président de la FGF

Messieurs Les Présidents

Chères consœurs, Chers confrères,

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes réunis, ici, pour l'Assemblée Générale de la FGF et les deuxièmes Universités de perfectionnement de l'Afrique Sub-Saharienne, qui font suite à celles de OUAGADOUGOU en 2012 et au séminaire d'évaluation des besoins de formations qui s'était déroulé en 2010 à NIAMEY.

Les actes de Ouagadougou ont été publiés grâce à Publitopex, et vous les trouverez dans la mallette qui vous est remise.

Je remercie tous les participants pour leur présence et notamment ceux qui ont fait de longs déplacements pour nous rejoindre, cela montre leur attachement à notre association qui cette année fête ses 8 ans d'existence.

Je suis très heureux d'être avec vous à Yaoundé aujourd'hui, parce que je n'étais pas revenu au Cameroun depuis 1979.

A l'époque, j'étais enseignant à l'Ecole Supérieure des Travaux Publics de N'DJAMENA, et il suffisait de traverser Le Chari pour découvrir votre beau pays, dans sa partie Nord.

Sur proposition de Daniel ROBERGE, Président de la Commission 7 de la FIG, et en accord avec les membres du bureau, nous avons souhaité, cette année, jumeler les deux évènements que sont d'une part l'AG et les Universités de perfectionnement de la FGF, d'autre part la Réunion annuelle de la Commission 7.



Par ailleurs, Fabien OMBOUDOU, Président du Conseil de l'Ordre des Géomètres du Cameroun, a, de son côté, organisé en même temps la deuxième semaine du Géomètre et souhaite lancer la Fédération Africaine des Géomètres.

Loin de se concurrencer, ces différentes manifestations et lieux d'échange et de réflexion, doivent agir en synergie et être les uns par rapport aux autres, des facteurs multiplicateurs permettant à tous les participants d'optimiser au mieux leurs déplacements et le temps qu'ils y consacrent.

En ce qui concerne la FGF, nos journées vont s'organiser de la façon suivante :

Ce matin, l'Assemblée Générale proprement dite de la FGF avec le rapport moral, le rapport financier, la modification des statuts telle qu'elle a été demandée l'année dernière à OUAGADOUGOU pour permettre à certaines associations et écoles de nous rejoindre, la présentation et l'adoption, je l'espère, du Code d'Ethique, sur le principe duquel nous nous étions engagés.

Nous sommes en année d'élection en ce qui concerne les membres du bureau, et vous aurez donc à réélire celui-ci.

Enfin, comme dans toute AG, ce qui est important, et d'autant plus que nous ne nous retrouvons pas très souvent, c'est que chacun puisse s'exprimer pour améliorer nos pistes de réflexions, nos actions, et notre façon de fonctionner.

Une grande place sera donc laissée pendant l'Assemblée Générale, à la prise de parole par les représentants des délégations.

Cet après-midi, et toujours dans le cadre de l'AG, nous avons souhaité vous proposer une session technique pour vous faire bénéficier de formations concrètes sur les nouvelles technologies, avec notamment une formation animée par René SONNEY, notre trésorier, sur les Systèmes d'Information Géographique et une autre animée par TRIMBLE sur les solutions technologiques adaptées à la mise en place des objets fonciers et cadastraux en Afrique.

Demain, nous aurons une journée commune avec la Commission 7 de la FIG, avec le matin un thème général sur les outils favorables aux pauvres et la place des femmes avec des exemples concrets au sein de notre profession, et l'après-midi de nombreux intervenants de différents pays sur l'administration des terres.



Rapport Moral du Président de la FGF

Je vais donc vous donner lecture du Rapport Moral :

Mais préalablement je dois excuser l'absence du Liban et de l'Algérie.

J'ai promis aux deux Présidents de lire en Assemblée Générale les courriers qu'ils m'ont adressés :

Le premier est celui de Sebti SIDHOUM, Président du Conseil National de l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers d'Algérie, que j'ai reçu le 12 octobre :

Monsieur Président,

Après avoir tout préparé pour participer à l'assemblée générale annuelle de la FGF, prévue à Yaoundé, des circonstances imprévues m'ont obligées de changer mon programme.

C'est pour cette raison que je viens par la présente correspondance présenter mes profonds regrets de ne pas pouvoir être présent à cette importante rencontre. Je regrette sincèrement de rater la chance d'être parmi vous.

Malgré mon absence, je tiens à assurer l'attachement de l'OGEF à tous les principes de la FGF et à l'engagement de ses responsables pour les défendre.

Egalement, je profite de cette occasion pour renouveler le soutien de l'OGEF à toutes vos initiatives pur l'amélioration et le développement de la profession dans les pays africains francophones.

Enfin, je souhaite à tous les participants un bon séjour et beaucoup de réussite aux travaux de l'assemblée générale.

Veillez agréer, Monsieur Le Président, mes incères salutations.

Signé : Sebti SIDHOUM, Président du Conseil National de l'Ordre des Géomètres Experts Fonciers d'Algérie.



Charte d'éthique de la FGF adoptée le 22 octobre 2013 à Yaoundé

Suite à l'organisation de sa 1^{ère} Université de perfectionnement à Ouagadougou en octobre 2012 consacrée à l'éthique professionnelle, la Fédération des Géomètres Francophones (FGF) s'est engagée à présenter une charte d'éthique applicable aux géomètres francophones membres de la FGF.

Fidèle aux objectifs de paix, de coopération, d'aide au développement, de défense des droits de l'Homme, de dialogue des cultures et des civilisations, de solidarité entre les peuples, la FGF soutient le respect des 12 principes suivants :

- 1. Le géomètre exerce son métier dans le respect des lois, afin de promouvoir la paix sociale et le développement socio-économique de son pays.**
- 2. Le géomètre œuvre à l'organisation de la profession dans son pays par le biais d'une structure associative ou d'un ordre professionnel.**
- 3. Le géomètre participe activement aux côtés des professions partenaires à la promotion de la sécurisation foncière.**
- 4. Le géomètre exerce ses fonctions en toute indépendance en faisant abstraction de ses considérations politiques, religieuses et de ses intérêts personnels.**
- 5. Le géomètre veille à lutter contre toute forme de corruption, notamment en n'acceptant ni rémunération, ni compensation autre que le coût normal de la prestation de toute personne physique ou morale.**
- 6. Les géomètres sont professionnels, courtois, honnêtes et serviables dans leurs rapports entre confrères. Ils favorisent le développement d'une culture professionnelle commune.**
- 7. Le géomètre fait preuve de transparence dans la description des tâches qu'il est amené à accomplir.**
- 8. Pour exercer la profession, le géomètre doit disposer d'un niveau de formation académique et de qualifications professionnelles adaptés.**
- 9. Le géomètre veille au développement de ses connaissances et compétences en suivant des programmes de développement professionnel continu tout au long de sa carrière.**
- 10. La FGF recommande que le géomètre libéral détienne une assurance de responsabilité civile professionnelle dans l'exercice de ses fonctions.**
- 11. Le géomètre s'engage à respecter le secret professionnel.**
- 12. Le géomètre s'engage à œuvrer pour le développement durable.**

Adoptée à Yaoundé, le 22 octobre 2013 - François Mazuyer - Président de la FGF